

## REUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

**Présents :** Luc NOLET. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. Olivier SAVARY (adjoints). Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Bruno DI BLAS Denis LOROT. Xavier RATTE. Thierry CORBERON. Xavier DUCHET. Damien GAUTHIER (conseillers municipaux).

**Absents excusés :** Lénia HOUEL (pouvoir D.BROUIN). François TURCIN (pouvoir M.BARBE).

**Secrétaire de séance :** Xavier DUCHET.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent.

### VOIRIE

**Grande rue** – les services techniques du Conseil Départemental proposeront la réfection d'une partie de la Grande rue, du Grand Cotat au monument aux morts. Attendre la décision du Conseil Départemental.

### SUBVENTIONS

Les élus passent au vote des subventions allouées aux associations. Il est décidé de maintenir les mêmes montants que l'an passé, à savoir :

SUBVENTIONS	BP 2017
Aide à domicile	400 €
Amicale des pompiers	800 €
Ass, Sportive du Serein (football)	200 €
Club de l'Amitié (séniors)	275 €
Comité des fêtes	650 €
Comité pour la mémoire	100 €
Conjoints survivants	120 €
Coopérative scolaire	200 €
Croix rouge	150 €
Judo Club cantonal	150 €
Soins infirmiers à domicile	475 €
Tennis Club	180 €

Une réflexion sera menée pour décider de la pérennité ou non de la course cycliste avant l'élaboration du calendrier des fêtes.

**ADAVIRS** – cette association nous sollicite pour l'octroi d'une aide. Les élus émettent un avis défavorable.

### Captage du Moulin des Fées

Il est remis aux élus un courrier du Conseil Départemental relatif à la création d'une Commission Intercommunale d'Aménagement foncier pour le captage d'eau potable du Moulin des Fées.

La commune doit nommer afin d'être représentée :

- le maire ou un conseiller municipal désigné par lui.
- deux propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis dans la commune, ainsi qu'un suppléant, élus par le Conseil Municipal.

**Taxe professionnelle unique** - La taxe professionnelle nous était versée mensuellement. Elle a été supprimée au profit d'une TPU au bénéfice de la CCCVT, charge à cette collectivité de nous reverser un montant de compensation. Toutefois, la somme qui nous est due ne nous sera pas versée au 12<sup>ème</sup> en 2017. A partir de 2018 la périodicité pourrait être différente.

**Ecole maternelle** - 2 visites ont été effectuées par l'agence immobilière « Laforêt », à suivre.

**Domanys** nous informe continuer les ventes de pavillons, rue du Chardonay.

**Bouygues** nous informe qu'internet est disponible sur notre commune (3G).

**S.D.I.S.** – le contingent incendie passe de 26 725.69€ en 2016 à 26 222.36€ pour 2017.

**I.N.S.E.E.** – la population totale de notre commune est de 822 habitants (796h. pour la population municipale et 26h. comptés à part).

**Girodmédias** – aucun incident n'a été signalé lors de la dernière visite périodique.

**Espace Lafarge** – les arbres ont été abattus, les souches seront arrachées en fin de semaine.

Il est proposé de planter un marronnier à fleurs rouges. Les élus émettent un avis favorable.

**Scolarité** – G.ARNOUITS informe les élus avoir rencontré la DASEN de notre secteur, lundi dernier.

Il a été demandé au directeur de l'école de chiffrer le matériel à acquérir cette année.

Séance levée à 22h 15mn.